

Le pacte européen sur l'immigration et l'asile

lundi 13 mai 2024, par Catherine Wihtol de Wenden

Ce Pacte est le fruit d'une négociation qui a débuté il y a un peu plus de trois ans, en 2020. D'autres pactes l'avaient précédé, en 2008 et 2014, tous les six ans, mais celui-ci a mis beaucoup plus de temps à être adopté par le Parlement européen, fin décembre 2023, puis voté le 10 avril 2024. IL n'a pas de valeur obligatoire, mais il constitue un accord sur les mesures de convergence. Entre états. Il est composé de 9 textes que le Parlement a souhaité traiter de manière globale et qui ont été soutenus par les trois grands groupes (Parti populaire européen PPE, Renew, sociaux-démocrates), avec abstention des socialistes français, une extrême droite absente et une extrême gauche assez présente et de plus en plus opposée au texte.

Vous pouvez lire cet article pleine page [ICI](#)